

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Assistance à maître d'ouvrage

pour la procédure de délégation du service public (DSP) d'eau potable (Objet 1)
et
pour le suivi du contrat d'affermage actuel jusqu'à son échéance (Objet 2)

MAITRE D'OUVRAGE

Syndicat du SPERNEL

adresse : Mairie de SAINT-DIVY - Place de l'Eglise 29800 SAINT DIVY

Tél : 02 98 20 20 90 - Fax : 02 98 20 29 18 - email : accueil@mairie-saintdivy.fr

OBJET 1

Assistance à maître d'ouvrage pour la procédure de délégation de service public (DSP) d'alimentation en eau potable selon les articles 1411-1 et suivants du CGCT : délégation à compter du 01/01/2017 ; procédure à démarrer au deuxième semestre 2015 :

Tranche ferme 1

- analyse du service – examen des modes de gestion possibles,
- examen et définition des besoins par rapport aux ouvrages de traitement et prise en compte de l'évolution urbanistique,
- élaboration du projet de rapport sur le principe de la délégation, et présentation à l'assemblée délibérante,

Tranche conditionnelle 1

- élaboration du projet de contrat et du dossier de consultation complet, et présentation à l'assemblée délibérante,
- planning de l'opération et mise à jour permanente,
- élaboration du projet d'avis de publicité aux deux publications, et envoi aux organismes choisis,
- organisation de la visite des ouvrages,
- préparation des projets de procès-verbal de la commission,
- analyse détaillée des offres,
- aide à la négociation selon la demande du Président,
- élaboration du projet de rapport du Président sur le choix de l'attributaire et le projet de contrat,
- projets de délibération pour chaque stade de la procédure,
- mise au point du contrat,
- établissement du dossier complet de transmission en Préfecture et de notification.

OBJET 2

Assistance à maître d'ouvrage pour le suivi du contrat d'affermage en cours pour les exercices 2014, 2015, et 2016 , incluant :

Tranche ferme 2 :

- la vérification annuelle du tarif de vente d'eau – part délégataire,
- la préparation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service, avant le 30 juin n+1 (pour les années 2015 et 2016)
- la remise d'un rapport annuel d'analyse du rapport annuel du délégataire et de vérification du respect de l'ensemble des dispositions contractuelles sur l'exercice, avant le XXX
- le bilan de fin de contrat,
- l'aide à la négociation d'avenant(s), de convention(s), le cas échéant,
- la participation aux réunions de l'assemblée et la présentation des rapports.

PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée selon l'article 28 du CMP.

PIECES A FOURNIR DANS L'OFFRE

- lettre de candidature, déclaration, attestation d'assurances,
- références en matière de DSP – production d'eau potable, certificats de capacité,
- mémoire technique et offre financière, équipe constituée,
- déroulement de la procédure et projet de planning par phase.
(en complément pour objet 2)
- références en matière de suivi de contrat de délégation,

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

- mémoire technique : pertinence et contenu : 40 %
- prix : 40 %
- compétences de l'équipe et références de la structure : 20 %

REMISE DES OFFRES avant le LUNDI 18 MAI 2015 , à 12 heures

à **Monsieur le Président du Syndicat des eaux du SPERNEL**
Mairie de SAINT-DIVY
Place de l'Eglise
29800 SAINT DIVY

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

Le vendredi 16 avril 2015.

Caractéristiques du service :

Service de production et distribution d'eau potable :

- ouvrages :
 - un prélèvement : captage de Pen ar Quinquis, sis sur la commune de SAINT-THONAN, bénéficiant d'un arrêté préfectoral de protection datant du 29/09/1994
 - une station de traitement sur le même site de Pen ar Quinquis (Saint Thonan), de capacité 1 000m³/j
 - un château d'eau de 500 m³ situé au lieu-dit Penhoat sur la commune de SAINT-DIVY,
 - canalisations : 87,9 km
- nombre d'usagers du service : 1 734 (fin 2013) dont un gros consommateur
- volumes facturés : 204 720 m³ (2013) dont 59 264 m³ au gros consommateur
- volumes produits : 189 605 m³ (2013)
- volumes importés : 54 828 m³ (2013) depuis le syndicat mixte des eaux du Bas Léon
- volumes exportés : 2 617 m³ (2013) essentiellement vers Plabennec
- rendement du réseau de distribution 87 %; indice linéaire de volumes non comptés : 1,16 m³/j/km (2013)

Précisions :

Les demandes de paiement de la prestation AMO (objet 1) pourront s'effectuer en un ou deux acomptes.
Les demandes de paiement de la prestation AMO (objet 2) pourront s'effectuer en 3 acomptes, à remise du rapport annuel correspondant à l'exercice.
